



**11<sup>ème</sup> Congrès de l'AFSP- Strasbourg 2011**  
**Section Thématique N° 25**  
**du Groupe de Travail**  
**« Science politique comparée des administrations » (SPCA)**  
**(Alistair COLE & J.-M. EYMERI-DOUZANS)**

**« Les administrations publiques en réforme(s) :  
une comparaison Allemagne-France »**

**Co-responsables : Jean-Michel EYMERI-DOUZANS  
& Sabine KUHLMANN**  
**Président des séances: Alistair COLE**

### **Appel à communications**

Le Congrès 2011 se tenant à Strasbourg, entre Allemagne et France, le Groupe de travail SPCA a souhaité proposer ici une comparaison approfondie limitée aux cas de nos deux pays. Sur le fond, cette comparaison s'impose à plus d'un titre. Tout d'abord, France et Allemagne sont des pays d'ancienne tradition administrative, dans lesquels les administrations publiques occupent une place considérable dans la société, et méritent donc une attention particulière. En outre, l'Allemagne et la France faisant partie du petit nombre de vieux Etats occidentaux où s'est inventée concomitamment la « bureaucratie rationnelle-légale », nos deux pays continuent à être tenus pour des « modèles » dans les travaux internationaux : il y a donc une plus-value spécifique à resserrer la focale sur eux. D'autant plus dans une production scientifique internationale qui, depuis l'apparition du *New Public Management*, n'a cessé de discuter du degré de réceptivité des divers modèles administratifs nationaux à celui-ci, avec une forte tendance à ranger l'Allemagne et la France parmi les pays réticents voire résistants à ce *Zeitgeist* anglophone, et à en conclure que les administrations en nos deux pays se seraient donc peu réformées depuis trente ans en comparaison d'autres Etats. Or ce discours va bien trop vite en besogne.

L'on souhaite réunir des communications qui démontrent que la réalité est bien plus complexe et nuancée, en donnant l'occasion d'échanger à des chercheurs venus des deux côtés du Rhin. Car les « trajectoires » des administrations nationales sont diverses et la « diffusion »

transnationale des préceptes et recettes néo-managérialistes n'a rien de mécanique : elle fait l'objet d' « acclimations » localisées et d'usages stratégiques différenciés dans chaque configuration nationale considérée. Qui plus est, nos pays connaissent aussi des réformes institutionnelles aux logiques pour l'essentiel endogènes, telles les réformes depuis 1982 de l'administration territoriale en France, par décentralisation et déconcentration.

Contre l'idée reçue de « l'impossible réforme » française et de la « force d'inertie » de l'administration allemande, l'on souhaite réunir des communications, pas nécessairement comparatives en elles-mêmes mais écrites dans cette perspective, qui permettent la mise en regard de l'évolution concrète-réelle des institutions administratives allemandes et françaises dans les décennies récentes. Pour ce faire, et compte tenu de la structure fédérale de l'Allemagne et de l'imbrication/hybridation croissante (évidente en France sous la récente RGPP) entre réformes des administrations d'Etat, centrales et déconcentrées, et réformes de décentralisation, nous appelons des communications qui portent sur les divers niveaux territoriaux de gouvernement : le niveau central animé par le mouvement de « réforme de l'Etat » ou de « *Neues Steuerungsmodell* » et les niveaux territoriaux eux aussi en réforme(s) des deux côtés du Rhin. Il s'agira de souligner les permanences et de prendre l'exacte mesure des nombreuses innovations et changements majeurs intervenus dans la structuration de nos institutions administratives, à grands coups d' « effets d'annonce » ou « à bas bruit ».

Au total, l'on souhaiterait réunir des communications, fruits de recherches de terrain, qui montrent comment deux pays *a priori* peu ouverts à la rhétorique du réformisme administratif d'inspiration anglo-saxonne ont, « selon leur génie propre » pour paraphraser les Romantiques du XIXe siècle, mis en branle leurs appareils administratifs et, avec une bonne dose d'hybridations, de syncrétisme, d'adaptations instrumentales autant que discursives, fait montre d'une capacité au changement en fait assez remarquable – quoique variable selon les échelons territoriaux et les branches de l'administration. C'est ainsi que nos administrations allemandes et françaises, à l'instar d'autres pays mais pas de la même façon, sont entrées dans l'ère du réformisme institutionnel permanent : « la réforme » a cessé d'être ce temps limité de conjoncture exceptionnelle et labile de changement après quoi l'on « reviendrait à la normale », pour devenir une des constantes du fonctionnement ordinaire de nos institutions publiques et de la vie quotidienne de ceux qui les peuplent, avec tous les effets induits de recalcification et de néo-bureaucratismes progressives qu'il est passionnant de porter au jour.

Un prolongement éditorial sous forme d'ouvrage collectif est fortement envisagé.

Les propositions sont à adresser, ***avant le 17 octobre 2010 dernier délai***, par courriel, aux deux co-organisateur et au président des séances :

[kuhlmann@dhv-speyer.de](mailto:kuhlmann@dhv-speyer.de)

[jean-michel.eymeri-douzans@sciencespo-toulouse.fr](mailto:jean-michel.eymeri-douzans@sciencespo-toulouse.fr)

\*

\* \*